

**Questions orales présentées par les conseillers communaux  
au Conseil communal du 19 janvier 2017  
(article 50 du Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal)**

**Interpellation citoyenne sur le déplacement du marché de la rue du Fort  
à la place Marie Janson durant les travaux sur le Parvis de Saint-Gilles.**

**M. Blaise Patrix :** Je suis très honoré de la confiance qui m'est faite par les riverains et usagers de la rue du Fort et de me trouver face à une écoute aussi attentive et impressionnante. Je vais essayer d'être à la hauteur.

Notre interpellation a trait à la décision de la commune de déplacer intégralement le marché du week-end de la rue du Fort à la place Marie Janson pendant les travaux de rénovation sur le Parvis de Saint-Gilles.

Nous souhaitons avec cette démarche proposer au Collège et Conseil Communal une solution apte à préserver les efforts des riverains et usagers dans le sens d'une revitalisation citoyenne et commerciale de la rue du Fort.

Nous vous avons remis une pétition dans ce sens déjà signée par plus de 300 personnes.

Il s'agirait pour la commune :

– de surseoir à la décision de déplacer temporairement le marché hebdomadaire de la rue du Fort ;

– de profiter plutôt des circonstances actuelles afin de redynamiser immédiatement la teneur et la présence hebdomadaire le samedi et le dimanche du marché dans cette rue.

Nous souhaiterions restaurer un marché principalement agro-alimentaire – mais pas seulement – susceptible de répondre aux besoins aussi bien des habitants venant de Forest que du bas Saint Gilles ou encore du haut de Saint-Gilles et parfois même d'Ixelles et d'Anderlecht.

Nous avons pris contact avec l'asbl « Entreprendre à Saint-Gilles », dont le placeur du marché de la place Van Meenen, Monsieur Alain Walravens, qui trouve l'idée intéressante.

Les raisons de ce choix sont les suivantes :

L'absence du marché hebdomadaire signera à court terme – quelques semaines au plus – la fin du petit commerce dans la rue.

La présence du marché détermine en effet la survie des petits commerces.

Même depuis que le marché de la rue du Fort a perdu l'agro-alimentaire et que la fréquentation a fortement diminué, le passage de visiteurs se rendant au Parvis alimente la clientèle des commerçants, qu'ils soient itinérants ou commerçants du textile.

Il y a ici plusieurs représentants de ces maraîchers qui sont venus défendre ce point de vue. Si ces commerçants-là continuent de venir, c'est qu'ils y ont un intérêt.

Mais aussi et surtout les commerçants locaux y ont intérêt.

On prend un journal, un pain, une confiserie, on prend un verre entre amis, on fait réparer son téléphone, d'autres ont pris l'habitude d'acheter leurs légumes dans la rue la moins chère du marché.

Une enquête auprès de ces commerçants m'a confirmé que 40 à 50% du chiffre d'affaires des commerçants locaux se font les jours de marché.

Par contre, à l'annonce de la nouvelle, deux commerçants ont déjà pris la décision de quitter la rue. Le maraîcher le plus important de la rue – celui qui a l'étalage le plus étendu, que l'on appelle entre nous « Les trois frères – a déjà revendu.

Le petit réparateur informatique – il ne s'agit pas là d'un grand commerce mais d'une économie modeste – est parti, lui aussi.

Six autres commerçants, que j'ai approchés personnellement, m'ont confirmé qu'ils ne pourront tenir longtemps et qu'ils quitteront la rue.

Or ces petits commerces de la rue du Fort sont le ferment de la qualité de la convivialité entre riverains.

En effet, c'est dans l'intimité d'un commerce de proximité qu'on salue sa voisine ou son voisin ; c'est en achetant son journal ou en faisant de petites courses que l'on échange des nouvelles, que l'on plaisante, que l'on échange des services. C'est là que se construit la toute première solidarité et la confiance.

Et cette confiance entre les citoyens est le ferment de l'initiative prise par les petits commerçants du quartier de développer une activité citoyenne. Je veux parler de l'association « Fort ensemble ».

Elle regroupe des riverains, des commerçants, mais aussi des artistes qui s'investissent dans le social. Cette association a créé l'événement « Fort(s) en fête », un marché de Noël.

Elle a aussi installé, à l'angle de la rue d'Andenne, un panneau d'affichage qui est très utilisé.

C'est aussi une association qui appuie les projets artistiques à caractère social. On peut parler de « Réveillons la rue du Fort » qui, en ce moment, est en train de décorer complètement la rue à partir de matériaux de récupération.

On peut parler aussi de l'importance de la « transformathèque » qui a monté un projet pour la Zinneke Parade. Cela a eu pour résultat que la Zinneke a participé au dernier « Fort(s) en fête ».

On peut parler du projet « Bonjour voisin /Beste buurman », qui me concerne particulièrement. C'est un projet qui crée du lien social à l'échelle régionale, mais qui a démarré rue du Fort.

Il y a aussi eu un film sur la rue du Fort, réalisé par l'artiste Kobe Wens, qui montre la rue au travers des témoignages de ses habitants et riverains.

En fait, l'association « Fort ensemble », avec l'appui du Comité de défense de Saint-Gilles (Le CODES), réussit à fédérer l'esprit de citoyenneté de la rue et des environs, donnant aux riverains le moyen de fédérer leur sociabilité et de relayer leurs attentes, raison pour laquelle je me trouve ici.

Cet élan citoyen reçoit un soutien actif de la part de la Commune, soit directement en recevant certains subsides des échevinats pour l'événementiel, soit par le biais des réseaux associatifs institutionnels, tels que le CPAS, le CAFA, le FAM, le Web Center, les éducateurs de rue et le service de Prévention.

Des collaborations sont également développées avec les acteurs culturels voisins, le Jacques Franck et le Pianofabriek, qui nous a d'ailleurs rendu le service de relayer l'information sur cette interpellation sur sa page Facebook.

Ce réseautage ouvre des horizons sur des initiatives d'ampleur régionale, dont le premier exemple est celui déjà cité de la collaboration avec la Zinneke Parade.

Cette dynamique solidaire, lancée il y a cinq ans, porte ses fruits. La rue commence à reprendre vie progressivement. J'y suis depuis seize ans. Après une période qui a vu les gens et les petits commerçants s'en aller, depuis deux ans, ce ne sont pas moins de neuf petits commerces qui se sont installés. Tous ces commerces sont intéressants et originaux : il y a une confiserie, des produits portugais, un magasin d'articles pour nouveaux-nés, etc. Ils sont très différents et attirent dans la rue une clientèle qui vient de loin.

L'attrait commercial de la rue que l'on aurait pu croire éteint est en train de renaître d'une part, parce que l'impulsion y est et, d'autre part, parce que la diversité des offres contribue à un retour de la popularité de la rue, auprès des riverains mais aussi auprès d'un public étendu sur la Région.

Je pense, par exemple, au disquaire du coin de la rue d'Andenne mais aussi au service traiteur.

La convivialité accrue contribue à la sécurité ambiante et inversement.

Quand je suis arrivé dans la rue, la petite délinquance était importante. Mais, avec cette expérience citoyenne et de convivialité, la confiance s'installe petit à petit, les services s'échangent et il y a une sorte de cohérence qui naît – à laquelle je veux croire.

Sans vouloir minimiser les efforts des services de la police et de la prévention qui ont été très utiles, je ne peux m'empêcher de penser que, grâce à cette cohérence entre les aînés, les jeunes se sentent mieux réconfortés. Plutôt que de s'isoler et de se radicaliser dans une sorte d'isolement, ils se sentent mieux confortés dans l'existence d'une morale commune à travers la diversité des cultures et des croyances.

Ceci étant posé, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points.

Par sa situation, la rue du Fort brasse une mixité sociale.

Des gens viennent aussi bien de la très résidentielle avenue des Villas que de la chaussée de Forest, très populaire. On voit aussi des gens remonter du bas de Saint-Gilles, de la place de Bethléem... Tous ces gens viennent, se rencontrent les jours de marché et fréquentent les commerces.

Le marché de la rue du Fort, lorsqu'il était ouvert aux produits agroalimentaires, attirait même des clients de tout Bruxelles

Un des trois frères maraîchers dont je parlais tout à l'heure disait même qu'il faisait cinq fois son chiffre d'affaires quand le commerçant flamand qui vendait ses légumes au cageot était encore présent.

Il n'est pas certain que les commerçants-maraîchers, qu'on invite à se déplacer sur la place Janson, y aillent. Peut-être vont-ils préférer descendre vers Anderlecht, avec leur clientèle du quartier.

La brocante est une initiative récente susceptible de lancer une nouvelle dynamique mais elle n'est pas encore suffisamment populaire pour créer dans la rue l'activité nécessaire à la survie des petits commerces.

Enfin, l'accès de la rue d'Andenne, même s'il y a des travaux, permettrait d'investir la rue les jours de marché.

Tous les commerçants que j'ai consultés sont convaincus que le marché de la rue du Fort a de bonne chance de récupérer une bonne partie des chalands du Parvis et que cela va « cartonner ».

Nous comprenons que nous demandons à la Commune un effort particulier : il serait plus simple et moins prenant de centraliser les activités en un même point.

Nous savons qu'il est en principe prévu un retour du marché rue du Fort après les travaux, mais ce sera trop tard.

Nous remercions la Commune d'implanter dans notre rue un pôle associatif de grande qualité, que les initiatives citoyennes venues de la base sont heureuses de relayer.

Toutefois, nous attirons votre attention sur cinq points :

– Supprimer le marché hebdomadaire de la rue du Fort – même temporairement pendant les travaux du Parvis – c'est prendre la responsabilité de provoquer à très court terme la disparition de nombreux commerces qui favorisent le bon vivre ensemble et constituent le ferment de l'engagement citoyens dont j'ai parlé.

– Au bout de cinq années d'activité, l'association « Fort ensemble », créée à l'initiative des petits commerçants et riverains avec une adhésion de plus en plus large du

secteur associatif et des acteurs culturels, voit son action porter ses fruits avec le démarrage de l'implantation de nouveaux commerces.

- La situation de la rue est un facteur de mixité sociale.
- L'expérience a démontré que la vocation agroalimentaire assurait une haute fréquentation au marché de cette rue.
- La brocante prospère mieux en marge d'un marché du dimanche que dans la rue même.

L'ensemble de ces considérations nous amènent à souhaiter que :

- Le marché hebdomadaire soit préservé rue du Fort ;
- Que son activité soit dynamisée aussi bien le samedi que le dimanche ;
- Qu'afin de préserver son rôle facteur de mixité sociale, il propose aux clients des produits variés pouvant toucher aussi bien la clientèle à revenu modeste que plus aisée.
- À cet égard, l'accès aux objectifs écologiques de la consommation bio et du maraîchage urbain ou citadin de proximité pourrait être un axe de réflexion.

Nous espérons que cette requête recevra votre adhésion et nous tenons ouverts à toute réflexion susceptible de l'améliorer.

Merci de votre attention.

*(Applaudissements)*

**M. le président** : Merci à vous.

Je cède la parole à M. Debouverie.

**M. Patrick Debouverie, échevin du Développement économique** – **MR** : Je remercie M. Patrix pour son intervention.

On a déjà eu l'occasion dans cette enceinte au mois de décembre d'évoquer, à la suite d'une question, la programmation des travaux et les mesures d'accompagnement. J'ai eu également des contacts avec les représentants de l'association « Fort ensemble », qui sont

dans la salle, pour expliquer comment les choses vont se passer et ce que nous pouvons envisager.

Nous avons, nous, la responsabilité de gérer l'impact du chantier sur l'ensemble de la zone. Cela vaut pour les Horeca du Parvis ; cela vaut pour les commerçants aux abords du Parvis, chaussée de Waterloo-avenue Volders ; cela vaut pour la rue du Fort. Nous avons une approche globale des problèmes à gérer

Le Collège a pris une série de dispositions pour la durée des travaux.

La première, c'est le transfert du marché dans son ensemble. Les commerçants ambulants du marché en ont été avisés il y a plus d'un an parce que la loi sur le commerce ambulant nous y oblige.

Nous avons aussi informé au fur et à mesure que le temps a passé, les responsables de l'association « Fort ensemble ». Nous n'avons pas agi dans la confidentialité. Mais la loi exige que l'on donne un an de préavis aux ambulants. L'information a bien circulé depuis un an.

Il faut se rendre compte que l'unité d'un marché, la continuité des échoppes est nécessaire. Nous avons tenu trois séances d'information, au début décembre, pour présenter le projet aux marchands ambulants. À ce moment-là, le projet n'a pas soulevé de remarques.

Ensuite, nous préparons le retour du marché sur son espace actuel en partenariat avec Atrium, avec Village partenaire, qui est plus particulièrement compétent pour l'alimentation durable.

Nous développerons un concept plus attractif, plus diversifié, plus qualitatif pour répondre davantage à la demande de la population et aussi attirer une clientèle nouvelle, ce qui sera bénéfique à l'ensemble du quartier.

Au nom du Collège, je voudrais vous dire que nous sommes soucieux d'accompagner les commerçants de l'ensemble de la zone impactée et, bien entendu, ceux de la rue du Fort.

Un certain nombre de réunions sont programmées avec les exploitants du secteur Horeca du Parvis et avec les commerçants environnants. Une réunion spécifique avec les commerçants et représentants de la rue du Fort est prévue à très court terme. J'en ai encore parlé hier avec le président de « Fort ensemble ».

Nous aborderons, dans ce cadre-là – ce sera dans les prochains jours –, un certain nombre de problèmes, de propositions, d'initiatives. Nous créerons ensemble un groupe de

travail avec des représentants communaux, des commerçants, des habitants, pour accompagner la rue du Fort pendant toute cette durée du travail.

Nous aurons aussi la collaboration d'Atrium. À notre demande un responsable de projet a été désigné chez Atrium pour accompagner les commerçants de toute la zone impactée pendant toute la durée des travaux, faire un certain nombre de propositions et porter des initiatives avec vous, avec nous.

Le responsable de projet est désigné. Il sera présent dans les prochains jours à la réunion avec les représentants de la rue du Fort que je viens d'évoquer.

Comme j'ai eu l'occasion de l'expliquer à certains représentants de l'association, il faut savoir que ce marché est concédé – c'est une concession de service public. La commune ne peut donc juridiquement autoriser un marché parallèle au marché classique. Je ne peux entrer dans les détails juridiques maintenant parce que cela prendrait plus de temps que celui qui m'est imparti.

En revanche, des activités spécifiques, non concurrentes au niveau des produits vendus sur le marché classique, est envisageable. Une série de pistes existent car nous n'avons pas attendu ce soir pour envisager tout l'accompagnement pendant la durée des travaux. On aura l'occasion de vous présenter cela lors de notre réunion.

Il y a bien entendu la brocante dominicale qui doit être professionnalisée, renforcée et connaître une promotion différente. On vous en parlera aussi.

Ce matin encore, avec le bourgmestre et ma collègue Cathy Marcus, échevine des Contrats de quartier, nous avons envisagé des activités de dimension culturelle. On vous les détaillera aussi lorsqu'on se verra. Le contrat de quartier Parvis-Morichar contient dans son programme tout l'accompagnement pour la redynamisation commerciale et économique de la chaussée de Waterloo mais aussi de la rue du Fort. C'est quelque chose de positif.

Ensuite, il y a un certain nombre d'initiatives ponctuelles portées par « Fort ensemble », que nous soutenons depuis le début et continuerons de soutenir, avec la commune, avec « Entreprendre à Saint-Gilles », avec tous ceux qui peuvent contribuer à cette redynamisation de la rue qui est en cours et que nous allons aider.

Nous sommes au moins trois, au sein du Collège, à avoir habité des années, parfois de longues années, soit rue du Fort, soit à proximité. C'est donc une rue que nous connaissons



bien et dont nous connaissons bien l'évolution et que nous soutenons. Cela va évidemment continuer.

Je ne peux que vous donner rendez-vous dans les tout prochains jours.

Avec le président de « Fort ensemble », on a souhaité arrêté un agenda très très rapidement. Cela peut être la semaine prochaine, afin que l'on puisse travailler efficacement tous ensemble, sachant que nous avons cette ferme volonté, que je réaffirme ce soir, d'accompagner la rue du Fort pendant toute la durée des travaux, comme nous le ferons pour les commerces environnants et, bien entendu, ceux du Parvis.

**M. le président** : La parole est à M. Maron.

**M. Alain Maron, conseiller communal – chef de groupe Ecolo** : Merci à M. Patrice d'être venu poser ses questions au nom de l'association. Nous avons appris des choses.

Nous, le groupe Ecolo-Groen, avons posé le mois passé des questions sur l'impact des travaux sur le Parvis de Saint-Gilles et, spécifiquement, sur le marché et les commerces.

Nous avons appris des choses aujourd'hui puisqu'en décembre on ne nous a pas dit qu'il y aurait un accompagnement spécifique pour la rue du Fort, mais tant mieux s'il est prévu. Visiblement, votre intervention a renforcé cette volonté d'accompagnement, c'est donc une bonne chose.

J'aimerais savoir s'il est impossible d'imaginer que le marché puisse être scindé pendant un certain temps, tout en considérant qu'il s'agirait toujours d'un seul marché, quitte à ce que certaines échoppes se situent sur la place Marie Janson et d'autres, sur la rue du Fort. Est-ce légalement impossible ou simplement inopportun sur le fond ?

Il est probable qu'un certain nombre de personnes ne se rendront pas sur le Carré Hôtel des Monnaies parce que c'est ailleurs et, psychologiquement, ce n'est pas aussi central que le Parvis, même si ce n'est qu'à quelques dizaines de mètres.

De plus, le Parvis va devenir plus difficilement franchissable. Il y a un risque réel que moins de gens se rendent sur le Carré Hôtel des Monnaies que de gens qui avaient l'habitude de fréquenter le marché du Parvis, d'aller une fois par semaine sur le Parvis et dans la rue du Fort.

Monsieur disait qu'intuitivement certains commerçants estimaient que si une partie du marché restait rue du Fort, il « cartonnerait ». C'est sans doute vrai. Toutes les personnes qui habitent de ce côté-là iraient plutôt rue du Fort et ne se rendraient pas de l'autre côté.

Comme le marché est installé sur la place Janson depuis quelques jours, avez-vous déjà une première évaluation ? Je ne parle pas d'évaluation économique car c'est sans doute prématuré après deux jours mais plutôt sur le fonctionnement.

Il me revient que, lorsque le marché est installé, il est compliqué de traverser la place. On me dit qu'un certain nombre de problèmes pratiques se posent sur le Carré Hôtel des Monnaies ne fût-ce que dans les circulations piétonnes.

On peut imaginer qu'il y a une période de rodage mais avez-vous reçu des remarques, avez-vous, vous-même, constaté un certain nombre de choses ?

Je ne suis pas passé par là, ni mardi ni mercredi, mais il nous revient qu'il y a quand même eu certaines difficultés durant ces premiers jours.

**M. Patrick Debouverie** : Pour ce qui est de la première organisation, cela fait trois jours que le déplacement s'est fait. On fera une évaluation à la fin de la semaine. Une réorganisation de cette nature suppose toujours une certaine adaptation.

On voit bien sur le terrain qu'il y a des choses à organiser. Les plans ont été établis de longue date. Ils ont été présentés aux ambulants qui n'ont pas fait de remarques particulières.

Les choses se mettent en place. Je suis allé moi-même à l'aube mardi matin. Nous encadrons, le personnel communal est présent, etc. Les choses se mettent en place et je n'ai pas de retours négatifs particuliers. Les placeurs sont présents en force sur le marché et les choses sont en train de s'organiser. On remarque bien sûr que telle échoppe doit être déplacée parce qu'il y a un arbre, etc. Il y a des problèmes de giration...

**M. Alain Maron** : Apparemment, il y a des problèmes de circulation piétonne...

**M. Patrick Debouverie** : La circulation piétonne sera tout à fait possible puisque les alignements des échoppes permettent les flux de piétons. Il a été tenu compte de cela sur les plans.

Il est clair qu'il y a une certaine mise en route. Nous sommes au troisième jour. Laissons passer quelques jours...

Il faut aussi qu'il y ait un certain nombre d'ambulants. Nous sommes encore dans une période hivernale et certains ambulants ne viennent pas pour l'instant pour des raisons évidentes.

Pour ce qui est de l'organisation pratique, qui a été examinée avec le concessionnaire du marché, il est clair que l'unité du marché est une chose nécessaire parce que c'est une continuité d'échoppes. On ne peut avoir une mixité d'échoppes dans la rue du Fort pour des raisons évidentes, parce qu'il n'y a pas de prises électriques, etc. Il y a toute une série de choses qui font que vous ne pouvez pas avoir une mixité d'échoppes sur la rue du Fort et une autre mixité d'échoppes sur le Carré Hôtel des Monnaies. Il y a des problèmes technico-pratiques. Par ailleurs, l'unité de ce marché est indispensable pour avoir quelque chose qui fonctionne.

Donc, ce que vous soulignez a évidemment été envisagé. Nous n'avons pas décidé cela sur un coup de tête. Tout cela a été examiné avec les responsables de l'organisation pratique du marché.

**M. le président** : La parole est à M. Patrix pour une réplique.

**M. Blaise Patrix** : Je réagis tout de suite sur ce qui vient d'être dit. Des prises, il y en a à la rue du Fort. Il y en a une, juste devant chez moi.

Par contre, j'insiste pour dire, au nom des commerçants – qui se sont exprimés sans qu'on ait besoin de faire un énorme battage, ils sont venus très spontanément – que si une solution n'est pas trouvée immédiatement (car 40 à 50% du chiffre d'affaires, c'est énorme), beaucoup vont partir endéans le mois ou les deux mois.

Prévoir un processus d'accompagnement, c'est très bien, mais je ne pense pas qu'Atrium pourra voir comment combler le chiffre d'affaires manquant.

J'aimerais vraiment insister sur l'urgence de trouver des solutions pour la rue du Fort.

**M. le président** : M. Debouverie a dit qu'il y aurait une réunion la semaine prochaine. Nous n'allons évidemment pas laisser traîner ce dossier.

Je suppose que l'on aura des nouvelles de cette réunion la semaine prochaine. Merci.

**Question orale de Madame Videgain, conseillère communale, sur le service « Saint-Gilles Sport »**

**Mondelinge vraag van Mevrouw Videgain, gemeenteraadslid, met betrekking tot de dienst « Saint-Gilles Sport ».**

**Mme Victoria Videgain Santiago, conseillère communale – LB :** Selon les chiffres de l'Adeps, le milieu sportif reste largement fréquenté par les garçons. Sur les 69 disciplines sportives proposées par les stages Adeps, seules quinze sont autant fréquentées par les filles que par les garçons. En Fédération Wallonie-Bruxelles, 70% des affiliés à des clubs sportifs sont des garçons.

Or, en plus d'être bénéfique pour la santé, tant physique que mentale, le sport est un formidable outil éducatif, d'épanouissement et de développement personnel. Il s'agit donc d'un enjeu majeur en termes de santé publique, de justice sociale et d'éducation.

On peut expliquer le faible taux de participation des femmes à des clubs sportifs par une certaine dévaluation des sports féminins, considérés comme « moins importants » par les instances sportives elles-mêmes, ou encore par les médias.

Ainsi les entraînements et matchs considérés comme importants sont ceux des hommes : ils bénéficient régulièrement des meilleurs terrains, horaires et équipements.

Compte tenu de ces constats, pourriez-vous nous communiquer les chiffres relatifs à la participation des jeunes filles et des femmes en général à nos centres sportifs ?

Pourriez-vous également nous informer sur les activités sportives encourageant la participation féminine et la mixité dans nos différentes infrastructures ?

Quelles sont les actions positives de notre commune pour intéresser les femmes aux sports ?

**Mme Cathy Marcus, échevine des Sports – LB :** Nous avons dans la commune une série de centres sportifs. Et, lorsqu'on recense les demandes qui nous parviennent pour le sport – Saint-Gilles Sport a fait ce travail et mon prédécesseur, Alain Leduc l'avait fait aussi – elles concernent à 80% le football.

Mon prédécesseur et moi-même avons réfléchi à la diversification du « patrimoine sportif », si on peut dire. Aujourd'hui, il existe une charte communale sportive qui insiste sur la féminisation du sport et, grâce à l'action de Saint-Gilles Sport, on a fortement diversifié.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

D'abord, la charte communale des sports affirme la valeur que nous accordons à la féminisation du sport et nos intentions en matière de politique sportive.

Elle dispose en son article 2 que « le sport doit être accessible à toutes et à tous » et elle contient un long paragraphe sur la diversité qui se termine par « le public féminin doit avoir davantage l'occasion de participer à des activités sportives ».

La commune a choisi de s'engager dans la discrimination positive afin d'arriver, par la négociation de conventions avec des clubs sportifs, à plus de mixité.

Par ailleurs, on soutient la féminisation du sport par des tarifs préférentiels ou en accordant des heures d'occupation en priorité à certaines pratiques sportives plus féminisées. Nous pratiquons donc une politique volontariste.

Quantifier la présence de femmes dans les différentes disciplines n'est pas facile. Ainsi, par exemple, à la piscine, on ne fait pas de statistiques genrées à l'entrée. C'est pareil pour le tennis.

Nous ne possédons donc pas de statistiques pour tous les sports.

Pour les clubs sportifs de catégorie A, c'est-à-dire ceux qui font l'objet d'une contractualisation avec la commune, qui paient régulièrement une location de salle et que nous soutenons par des subsides ou des mises à disposition de salle, comme la gymnastique, par exemple, discipline où nous soutenons deux clubs – Gymnasia et la Royale saint-gilloise – le public est 100% féminin. C'est un problème.

- En aikido, le public est à 69% féminin.
- À Shinobis riders (roller), le public est à 47% féminin.
- À l'Ancienne de Saint-Gilles, encore de la gymnastique, le public est à 40% féminin.
- À La Nage, le public est à 32% féminin.
- Le BC saint gilles (basket), 31%.
- Le Judo Club, 17%.
- Les Runners (basket), 14%.
- L'école des jeunes de l'Union, qui compte depuis peu une équipe féminine, 3%.

Il est difficile de comparer avec la moyenne de l'Adeps, parce que ce serait réduire le sport aux pratiques de l'Adeps. Or le sport, c'est beaucoup d'autres choses. Ce sont des petits clubs qui n'ont parfois rien à voir avec l'Adeps. La pratique sportive féminine à l'Adeps représente 30%.

À Saint-Gilles Sport, je suis assez contente car cela illustre mon action de ces dernières années, nous avons vraiment diversifié les activités sportives en nous centrant sur le troisième âge féminin.

Le yoga pour le troisième âge est essentiellement féminin.

J'ai développé une activité nouvelle de marche nordique où ce ne sont presque que des femmes qui se sont inscrites.

Il y a une petite marche nordique de 3km dans Saint-Gilles. Il y a aussi un parcours qui va jusqu'au parc de Forest et, enfin, il y a un parcours de 10km pour les plus avertis.

On a aussi développé « Sport au féminin » pour le public jeune. On compte des filles dans les stages sportifs organisés par Saint-Gilles Sport. On a eu 1 529 enfants dont 34% de filles.

Pour le public adultes, on souffre à nouveau de la pathologie inverse :

- aquagym, 100% féminin.
- « Je cours pour ma forme » : 100% de femmes.
- Danse africaine : 100% de femmes.
- Danse orientale : 100% de femmes.
- Stretch et relaxe : 100% de femmes.
- Tai-Chi : mixte.
- Yoga : mixte.
- Salsa (qui vient de commencer en 2017), rock et tango : mixte.

Nous avons ouvert Saint-Gilles Sport, au 41, rue de Russie, qui abritait auparavant une salle de fitness peu fréquentée, étant donné qu'il y a des salles de fitness un peu partout à des tarifs avantageux. On a donc décidé d'arrêter cette activité et de se tourner plus vers des activités de danse, ouvertes à un public plus adulte.

Je voulais encore vous dire que la commune participe aussi au programme régional « Sport féminin », lancée par la ministre des Sports, Fadila Laanan.

Et Saint-Gilles sera présent, comme chaque année, le 8 mars, à la journée des femmes. La commune organisera cette année une exposition sur le sport au féminin.

Notre priorité est bien de favoriser la pratique sportive féminine.

– *La séance publique se termine à 21 h 10.*

